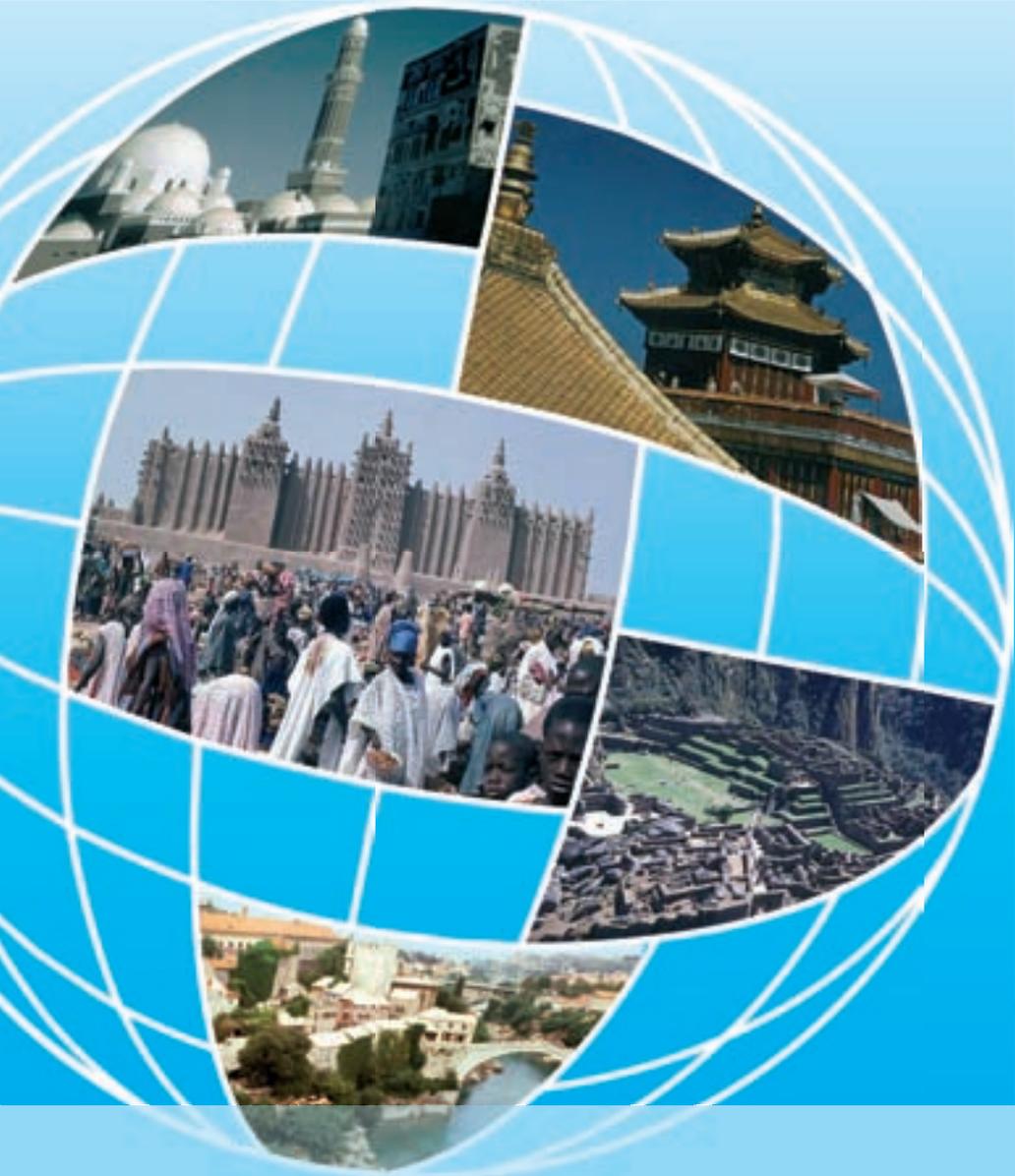




Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'UNESCO ET LES VILLES

PARTENAIRES



Secteur des relations extérieures et de la coopération
Édition 2008

Publié par l'UNESCO, édition 2008

Photos

Couverture :

Sana'a, Yémen © UNESCO/Abou Khalil

Pékin, Chine © UNESCO/François Burger

Djenné, Mali © UNESCO/Alexis N. Vorontzoff

Machu Picchu, Pérou © UNESCO

Pont de Mostar, Bosnie et Herzégovine © Denis Bonheure

De gauche à droite :

Kyoto, Japon © UNESCO/Misato Le Mignon

Caire, Égypte © UNESCO/Marianne Spier-Donati

Naples, Italie © UNESCO

Burkina Faso © Denis Bonheure

Kuala Lumpur, Malaisie © UNESCO

Salvador de Bahia, Brésil © UNESCO/Lucy Davies

Moscou, Fédération de Russie © Denis Bonheure

Casablanca, Maroc © Denis Bonheure

ERC-2007/WS/10 Rev.

L'UNESCO ET LES VILLES PARTENAIRES

Secteur des relations extérieures et de la coopération
Édition 2008

Préface

« Il y a un siècle, seulement 4 % de la population mondiale était urbanisée. Aujourd'hui, les villes abritent la moitié des habitants de la planète. Lieu de richesse et de prospérité, de convivialité et de rencontre, la ville est aussi souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence ». Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO (Marrakech, le 18 mars 2002, remise des prix UNESCO Villes pour la Paix).

La ville subit des pressions innombrables qui affectent la vie de ses habitants jusque dans sa dimension la plus intime. Gérer une ville n'est pas une tâche aisée tant sont importants les enjeux auxquels les décideurs doivent faire face. Pourtant, bien administrée, la ville peut être un instrument de changement, de progrès social et de diversité culturelle. Les exemples ne manquent pas d'initiatives audacieuses, imaginatives et généreuses qui ont eu pour résultat l'épanouissement des populations et le progrès de la ville.

L'UNESCO appuie l'action des villes et des autorités locales dans les domaines politique, social, économique et culturel, et cette coopération agit en catalyseur d'une modernisation à visage humain. L'efficacité d'une telle collaboration repose sur l'approche intersectorielle de l'UNESCO qui englobe les dimensions éducative, scientifique (sciences naturelles et sociales) et culturelle des problèmes auxquels sont confrontés les villes et gouvernements locaux, et tente ainsi d'apporter des solutions aux questions complexes posées par l'urbanisation croissante à travers le monde.

De tels partenariats représentent de précieux et puissants mécanismes répondant aux besoins des citoyens. En élargissant ainsi l'éventail de ses partenaires, l'UNESCO veut multiplier les moyens au service de

ses objectifs. Son rôle de médiateur impartial dans les cercles de la coopération internationale lui permet d'associer les villes entre elles et avec d'autres partenaires, au moyen de parrainages, de jumelages ou de mise en réseaux.

Cette brochure, qui offre un éventail des possibilités d'action dans les domaines de compétence de l'UNESCO, est destinée à tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux mobilisés dans la vaste entreprise consistant à faire des villes des lieux de progrès et d'harmonie et des nouveaux vecteurs de promotion des idéaux de notre Organisation.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

Ahmed Sayyad
Sous-Directeur général de l'UNESCO
pour les relations extérieures et la coopération

Secteur de l'éducation

LA VILLE ÉDUCATRICE : ÉDUCATION, DÉVELOPPEMENT ET CITOYENNETÉ

« Le développement durable exige des citoyens engagés, actifs et avertis. Il requiert également des décideurs dévoués et informés capables de prendre les bonnes décisions face aux questions complexes et étroitement liées entre elles qui attendent la société » (Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO). L'Organisation des Nations Unies a proclamé la période 2005-2014 *Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable* et a chargé l'UNESCO de la promouvoir. Il faut faire mieux comprendre le concept de développement durable et les villes sont, en matière d'éducation, les principaux centres de réflexion et d'action. Depuis plus d'un demi-siècle, l'UNESCO rassemble les efforts et les talents de toutes les composantes de la société pour que chacun ait accès à une éducation de qualité.

Construire une citoyenneté responsable

Dans un contexte de mondialisation, l'éducation et la formation sont parmi les atouts les plus précieux des villes. De nos jours, ces dernières offrent, à cet égard, d'importantes possibilités. Au niveau local, l'école est un excellent moyen d'établir un lien entre les problèmes du monde et la vie locale, de favoriser le changement et de dispenser le savoir et les compétences requis pour devenir un citoyen actif et responsable. Les autorités locales ont un rôle déterminant à jouer pour ce qui est de mettre ces moyens de formation et d'expression à la disposition des citoyens.

Élargir le champ de l'éducation

Il est fondamental, par exemple, d'inculquer le souci de l'environnement. Consommer de façon plus économique l'énergie et les matières premières, réutiliser et recycler, changer de mode de vie, sont des comportements qu'il faut apprendre et assimiler à tout âge. Si chacun possédait le savoir et les compétences requis pour accomplir ses tâches quotidiennes, il serait bien



plus facile de gérer les conflits, de prendre des décisions, d'élaborer des projets et d'utiliser des technologies appropriées.

Combattre l'exclusion

Dans les grandes villes, les politiques éducatives s'adressent souvent à des populations très contrastées. Dispenser une éducation à tous, en particulier aux filles, aux handicapés, aux pauvres et aux immigrés, est un exercice complexe qui requiert des compétences spécifiques et la collaboration de nombreux partenaires. Aucune personne ou institution seule ne peut saisir la complexité du monde urbain et gérer une ville. Les citoyens doivent apprendre à vivre ensemble. L'action de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation s'articule autour de l'approche fondée sur les droits. L'Organisation promeut le droit à l'éducation en mettant l'accent sur l'intégration, l'apprentissage tout au long de la vie et la non discrimination, notamment dans les milieux urbains.

Apprendre tout au long de la vie

L'éducation tout au long de la vie, concept qui est au cœur des priorités de l'UNESCO, couvre un domaine aussi vaste que la vie elle-même, englobant l'éducation des jeunes générations, des adultes et des communautés, l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur - autant d'activités essentielles pour lesquelles les autorités locales sont en première ligne et ont souvent besoin de renforcer leurs capacités.

Réinventer la démocratie locale

L'idée même d'une politique de développement urbain durable implique une solidarité active entre générations et classes sociales. Les réseaux et partenariats qui lient les pouvoirs publics, les organisations, la société civile, les collectivités locales, le secteur privé et les médias contribuent à donner une nouvelle orientation à la réflexion des individus et à traduire les concepts en buts et en actions.



LES VILLES ET L'ENVIRONNEMENT

L'eau dans les villes

L'approvisionnement des villes en eau pose des problèmes croissants dans le monde entier. L'urbanisation rapide, en particulier dans les pays en développement, et la formation de mégapoles du fait des migrations internes massives vers les villes y accentuent les problèmes liés à l'eau. Il devient urgent d'améliorer, dans ces villes, la gestion de l'eau douce, l'accès à l'eau potable et l'assainissement de base, éléments considérés comme autant de préalables à la santé et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment de ceux qui concernent la lutte contre la pauvreté, la faim, la mortalité infantile et l'inégalité des sexes. Ces problèmes de plus en plus aigus ne pourront être résolus que par un effort concerté associant des mesures techniques, sociales et institutionnelles. Mais il sera également nécessaire d'élaborer et d'appliquer de nouveaux modèles. La Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) offrira un moyen de sensibiliser l'opinion à cette question.

L'UNESCO, qui a fait du thème « L'eau et les écosystèmes associés » l'une de ses principales priorités, joue un rôle de premier plan pour ce qui est de promouvoir la science et le savoir aux fins d'une utilisation durable des réserves mondiales d'eau douce. Son Programme hydrologique international (PHI), créé en 1975, est, au sein du système des Nations Unies, le seul programme scientifique intergouvernemental consacré à l'eau douce. Outre son secrétariat basé au Siège de l'UNESCO à Paris, le PHI possède des comités nationaux dans plus de 160 pays. Il traite la question de l'eau des villes dans le cadre de son programme de gestion des eaux urbaines.

Le Programme de gestion des eaux urbaines

Le Programme de gestion des eaux urbaines est un programme concret et en constante évolution qui propose des approches, des outils, des



orientations et des moyens de renforcement des capacités pour permettre aux villes d'évaluer leur situation en ce qui concerne l'eau et d'adopter dans ce domaine des stratégies et des pratiques de gestion plus efficaces.

Dans sa 5^e phase (1996-2001), le PHI a traité la question de la gestion intégrée des eaux urbaines sous l'angle, notamment, des mesures non structurelles de gestion des inondations, de gestion des eaux superficielles et souterraines, et de modélisation du drainage urbain sous différents climats.

Dans sa 6^e phase (2002-2007), adoptant une perspective élargie, il a abordé neuf sujets principaux :

- gestion des données nécessaires à une gestion intégrée des eaux urbaines
- processus et interactions du cycle des eaux urbaines
- gestion durable des eaux souterraines urbaines
- interaction des systèmes intégrés de gestion des eaux urbaines : complémentarité des services
- modélisation et gestion intégrées des eaux urbaines sous certains climats
- sécurité hydrique en milieu urbain, santé humaine et prévention des catastrophes
- les habitats aquatiques dans la gestion intégrée des eaux urbaines
- aspects socioéconomiques et institutionnels de la gestion des eaux urbaines
- eaux urbaines-éducation, formation et transfert de technologie.

Cette approche sera poursuivie et développée dans la 7^e phase du Programme (2008-2013), où les questions relatives à l'eau des villes seront étudiées sous la rubrique « Vers une gestion durable des eaux urbaines ». À ce titre, on s'attachera à donner un fondement scientifique solide aux efforts en faveur de la gestion intégrée des eaux urbaines. Les objectifs visés seront notamment les suivants : pérenniser l'approvisionnement en eau potable et à usage industriel, les services d'assainissement, les eaux de surface et les écosystèmes hydrodépendants ; rationaliser la consommation d'eau ; améliorer la qualité de la vie dans les villes ; atténuer les risques



d'inondation ; réduire les rejets de polluants dans les eaux réceptrices. Cette activité intégrera, en outre, des volets du développement institutionnel et du renforcement des capacités, qui aideront à élaborer et à appliquer des stratégies de gestion efficaces. Enfin, les nouveaux paradigmes et les méthodes et outils innovants, en particulier ceux applicables dans les villes des pays en développement, seront également étudiés.

Le PHI publie une série d'ouvrages sur la gestion des eaux urbaines qui prennent en compte les résultats des activités menées dans le cadre du programme correspondant pendant la 6^e phase du PHI, ainsi que les conclusions des recherches et des nombreuses consultations d'experts et réunions organisées sur la question.

Collection de publications UNESCO sur la gestion des eaux urbaines

La collection de publications de l'UNESCO sur la gestion des eaux urbaines, comprenant plus d'une dizaine d'ouvrages qui seront publiés en 2007 et 2008, est le produit de l'effort collectif de recherche et d'analyse accompli par les institutions et les chercheurs qui forment le réseau du PHI. Cette collection, destinée à promouvoir la science et le savoir à l'appui d'une gestion durable des eaux urbaines, de l'éducation et du renforcement des capacités, vise un vaste lectorat-spécialistes, chercheurs, étudiants et décideurs.

Les premiers titres de la série ont été présentés lors d'un colloque international sur les nouvelles orientations de la gestion des eaux urbaines, que l'UNESCO a organisé à Paris du 12 au 14 septembre 2007.

Le PHI a mis sur pied, au fil des ans, un important réseau international d'institutions scientifiques et professionnelles collaboratrices. Ce réseau joue un rôle important dans la mise en œuvre des activités du Programme et aide à diffuser les connaissances scientifiques et de saines pratiques à l'appui de la stratégie de gestion durable des ressources en eau que promeut l'UNESCO. L'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau propose, entre autres spécialisations, des diplômes post-universitaires en génie hydrique, en gestion des eaux urbaines et en assainissement. La collaboration avec cet établissement s'intensifiera pendant la 7^e phase du PHI



en vue de résoudre les problèmes urgents de gestion des eaux urbaines qui revêtent une dimension internationale, en particulier dans les pays en développement. En outre, dans son rapport triennal, le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, qui opère à l'échelle du système des Nations Unies et est hébergé et dirigé par l'UNESCO, rend compte de la situation des ressources mondiales, y compris des problèmes d'eau que rencontrent les villes.

Centres UNESCO sur la gestion des eaux urbaines

Deux centres traitent actuellement les problèmes de gestion des eaux urbaines :

- le Centre régional sur la gestion des eaux urbaines, de Téhéran (Iran) ;
- le Centre international de recherche et de formation sur le drainage urbain, de Belgrade (Serbie).

Il s'y ajoutera bientôt un nouveau centre :

- le Centre régional sur la gestion des eaux urbaines pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de Cali (Colombie).

Une coopération en matière de gestion des eaux urbaines est également envisagée avec d'autres centres :

- le Centre régional européen d'écohydrologie de Łódź (Pologne) ;
- le Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM) de Tsukuba (Japon) ;
- le Centre de l'eau pour les zones arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes (CAZALAC) de La Serena (Chili) ;
- le Centre régional de formation et d'étude des problèmes de l'eau en zones arides et semi-arides (RCTWS) du Caire (Égypte).

Gestion des risques de catastrophe

Les tremblements de terre, inondations, incendies, sécheresses, tornades et accidents industriels ainsi que la pollution, qu'ils soient dus à des causes naturelles ou à l'intervention humaine, sont aggravés par la concentration des populations urbaines. Face à la progression de l'industrialisation et de l'urbanisation, les futurologues avancent des chiffres alarmants.

Si l'on veut limiter les pertes humaines et économiques, il faut que les systèmes d'alerte avancée, les plans d'utilisation des sols, les techniques de



construction propres à atténuer les risques, la protection des écoles et des bâtiments historiques, le renforcement des mesures de protection de l'environnement et de prévention des catastrophes naturelles, les dispositifs d'alerte et de sensibilisation des populations, les interventions ainsi que les investigations visant à accélérer l'étude et la compréhension de ces phénomènes dans l'optique de la reconstruction soient planifiés et mis en place avant l'événement. Il sera plus facile aux communautés touchées de se relever si elles ont anticipé la catastrophe.

Écologie urbaine

La prolifération et la pollution urbaines nuisent très souvent à l'environnement et à la biodiversité, tant dans les villes qu'aux alentours. Pour atténuer ces effets, l'UNESCO soutient, dans le cadre de son Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), une approche intégrée des écosystèmes urbains, appliquant le concept de biosphère à la ville et à ses environs. Parmi les villes qui opèrent sur ce modèle, on peut citer Le Cap, Chicago, Rome, Séoul, São Paulo et Stockholm.



LA VILLE, CŒUR DE LA DÉMOCRATIE : DES POLITIQUES URBAINES POUR LA COHÉSION SOCIALE, L'INTÉGRATION SPATIALE, LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LA CITOYENNETÉ

L'UNESCO s'emploie à étendre le champ de la participation des citoyens au niveau local en favorisant, avec d'autres institutions des Nations Unies et des ONG, le dialogue entre les différents acteurs, en renforçant les moyens d'action des décideurs, en facilitant l'échange d'informations sur les bonnes pratiques, et en promouvant la concertation et la tolérance nécessaires à la paix et au progrès économique et social de toutes les populations. Cette action est menée en coopération avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, les associations régionales et internationales de villes et de collectivités locales, le but étant d'améliorer l'intégration et le bien-être en milieu urbain.

Depuis la signature, en mars 2005, d'un accord de coopération entre l'ONU-Habitat et l'UNESCO, le Secteur est le point focal pour la coopération entre les deux institutions ; il coordonne en outre, avec le Secteur des relations extérieures et de la coopération (ERC), la participation de l'UNESCO au Forum urbain mondial de l'ONU-Habitat.

La ville crée un lien entre l'individu et l'État, entre la citoyenneté et la démocratie. Les programmes de l'UNESCO appuient des projets phares tels que la *Coalition des villes contre le racisme et la discrimination* et des projets internationaux de recherche sur les villes et les transformations sociales, les politiques urbaines et la démocratie, le renouveau des villes historiques, la formation de professionnels de la ville ou la participation des jeunes à la gestion des villes, principalement par l'entremise des réseaux de chaires UNESCO.



Chaires UNESCO

L'étiquette « chaire UNESCO » recouvre des centaines, voire des milliers de personnes qui, sur chaque continent, mènent des recherches interdisciplinaires au profit de la communauté internationale.

C'est le cas, en particulier, des chaires « Développement urbain et migrations internationales », qui contribuent au programme MOST (Gestion des transformations sociales) en fournissant des données essentielles pour élaborer des politiques publiques à même de répondre aux problèmes que posent l'accélération de l'urbanisation et l'interdépendance entre migrations et transformations sociales en milieu urbain. Les travaux de recherche menés par les départements universitaires, qui étudient tous les aspects de la ville - y compris le paysage urbain, la nouvelle citoyenneté et la contribution des migrants à l'urbanisme cosmopolite - vont accroître la quantité de données et d'informations disponibles et permettre de former, en coopération avec les villes et les collectivités locales, des professionnels de la ville de façon à pouvoir mieux répondre aux attentes des citoyens.

Depuis plusieurs années, la chaire UNESCO « Paysage et environnement » de l'Université de Montréal (Canada)¹ se concentre sur trois domaines : paysages urbains, ruralité et environnement. Elle accorde, en outre, la priorité à l'enseignement supérieur de l'architecture paysagère et à la mobilité internationale des enseignants et des étudiants.

La chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté » de Lyon (France)² mène, avec la participation de chercheurs et de représentants de villes d'Amérique latine, des États arabes et d'Amérique du Nord (Canada), des recherches interdisciplinaires sur la citoyenneté active en milieu urbain. Bientôt, l'Université de Venise accueillera une chaire UNESCO « Politiques urbaines et intégration sociale et spatiale des migrants ».

1. www.unesco-paysage.umontreal.ca

2. www.chaire-unesco.entpe.fr



Au Mexique, la chaire UNESCO « Gestion de l'habitat et viabilité du milieu urbain » de l'Université ITESO de Guadalajara, fondée en 1997, mène des expériences en vue d'une refonte du programme d'enseignement. Elle accueille la coordination internationale du « Réseau MOST de professionnels de la ville pour l'Amérique latine et les Caraïbes ».

Le programme MOST

De 1994 à 2001, les villes, lieux de transformations sociales accélérées, ont été l'une des trois thématiques prioritaires du programme intergouvernemental MOST (Gestion des transformations sociales). Dans sa deuxième phase, entamée en 2002, ce programme privilégie la recherche à visée décisionnelle, s'intéressant en particulier à la gouvernance locale et aux politiques urbaines. Globalement, il a grandement contribué, par ses réseaux internationaux de recherche-politiques et ses projets de recherche-action, au savoir interdisciplinaire sur les processus urbains et au renforcement des capacités.

Viabilité sociale des quartiers historiques - un guide de l'UNESCO « Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable »

La remise en valeur des villes historiques passe avant tout par le rétablissement de leur intérêt culturel en tant que fait urbain et par un équilibrage de leurs fonctions : une ville vivante et habitée est une ville qui réunit les conditions nécessaires au bien-être, au travail, aux loisirs et aux rapports humains, et qui forme une solide structure multifonctionnelle. À partir de l'expérience acquise par le programme MOST depuis 1996 dans le cadre des recherches que le Secteur des sciences sociales et humaines a menées sur la viabilité sociale, en particulier dans les États arabes, en Amérique latine et en Asie orientale, et en se fondant sur les pratiques optimales recensées par l'ONU-Habitat et par l'UNESCO, on a pu formuler des principes et des critères pour le lancement de projets de revitalisation qui incluent la dimension sociale. Le guide de l'UNESCO vise, dans le cadre d'ateliers et de séminaires de formation et de sensibilisation organisés avec



des associations régionales de villes et l'ONU-Habitat, à promouvoir les principes de l'approche interdisciplinaire et à aider les principaux acteurs à utiliser, dans leur pratique, des méthodes communes, et des outils concrets ainsi qu'à appliquer des normes internationales. L'UNESCO présentera la version finale de l'ouvrage destiné à sensibiliser les autorités locales et les techniciens des villes intermédiaires et à renforcer leurs moyens, à la quatrième session du Forum urbain mondial de l'ONU-Habitat (Nanjing, Chine, en 2008).

Grandir dans les villes

Le projet « Grandir dans les villes » a pour objet d'aider les autorités locales à concevoir des programmes et des politiques qui améliorent l'environnement urbain *pour* et *avec* les enfants et les jeunes, dans l'esprit de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, textes qui insistent sur la participation des populations aux décisions qui les concernent. En 2002, ce projet MOST a donné lieu à la publication de deux livres : *Grandir dans un monde qui s'urbanise* et *Bâtir des villes meilleures avec les enfants et les jeunes, Manuel de participation*. Ce dernier ouvrage a été traduit en arabe et présenté officiellement lors de la conférence « Les enfants et la ville », tenue à Amman (Jordanie) en 2002. Depuis janvier 2007, le projet mis en œuvre par la chaire UNESCO de l'Université Cornell (États-Unis) permet à des jeunes de participer au développement de leur ville.

Les politiques urbaines et le droit à la ville : droits, responsabilités et citoyenneté

Il s'agit d'étudier, sur la base des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la façon dont les politiques urbaines contribuent aux besoins de tous les citoyens, indépendamment de leur religion, de leur âge, de leur sexe, de leur race et de leur revenu, et prennent en compte le droit qu'ils ont de jouir pleinement de la vie urbaine avec tous les services et avantages que la ville a à offrir ainsi que de participer activement, dans le cadre de leurs responsabilités, à la gestion de cette dernière. Cette initiative a été lancée en mars 2005 avec l'ONU-Habitat dans le cadre de la campagne mondiale que cet organisme mène sur la gestion urbaine et de l'accord de coopération que l'UNESCO a signé avec lui. L'intention est de



mettre en œuvre un projet international qui recense les bonnes pratiques dans les domaines suivants : droit et planification urbaine ; conseils municipaux interreligieux ; chartes municipales des droits et responsabilités du citoyen ; participation des femmes, des jeunes et des migrants à la gestion urbaine ; intégration spatiale et sociale de ces derniers. Le projet ONU-Habitat/UNESCO s'adresse principalement aux maires, aux municipalités, aux professionnels de la ville et aux ONG internationales qui fédèrent des associations de villes et de citoyens. Dossiers d'information, séminaires de formation au développement des capacités, et exemples de bonnes pratiques sont les moyens utilisés pour faire passer le message au niveau international.

Coalition des villes contre le racisme et la discrimination : comment vivre ensemble ?

Comment faire en sorte que des citoyens de cultures différentes s'engagent pleinement dans un dialogue permanent pour créer un lieu où il soit possible de mieux vivre ensemble ? Pour contribuer à relever ce défi, l'UNESCO a lancé un réseau de municipalités unies contre le racisme et la discrimination.

Ce projet vise à aider les municipalités intéressées à partager leur expérience avec d'autres pour développer et renforcer leurs moyens de lutte contre toutes les formes de discrimination, le but étant une meilleure intégration sociale. L'originalité de la Coalition est de regrouper des villes et des municipalités autour d'un plan d'action en dix points défini d'un commun accord et couvrant leurs domaines de compétence - éducation, logement, emploi, activités culturelles et sportives, entre autres. Les villes signataires acceptent d'intégrer dans leurs stratégies et politiques les engagements qu'elles ont pris au titre de ce plan. Des coalitions régionales se forment actuellement en Afrique, dans les États arabes, en Asie-Pacifique, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine et les Caraïbes. Chacune d'elles possède son propre plan d'action en dix points, qui prend en compte les problèmes et priorités de la région.



VILLE ET CULTURE

Laboratoire de la vie culturelle, la ville est par excellence le lieu d'expression de la diversité. Qu'il s'agisse du patrimoine bâti ou des activités créatives, la ville est un creuset où se mêlent créativité et rapports humains. Pour que ce bouillonnement soit porteur de richesse humaine et sociale, les autorités locales ont à jouer un rôle d'accompagnateur et de facilitateur. Grâce à un dispositif complet dans le domaine culturel, comprenant les trois instruments normatifs qui constituent le pilier des programmes de l'UNESCO pour la protection de la diversité culturelle sous ses trois dimensions : la Convention de 1972 – protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, de 2003 – sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et de 2005 – protection et promotion de la diversité des expressions culturelles, l'UNESCO, par ailleurs initiatrice de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle (2001), apporte son expertise pour que les villes soient de réels espaces de vie qui permettent la cohabitation harmonieuse de ses habitants et l'expression de leur diversité.

Conserver le patrimoine dans la diversité

Les autorités locales sont en première ligne de ce défi qui consiste à moderniser tout en protégeant. L'UNESCO apporte ses compétences et son expérience pour définir de nouvelles approches de conservation et de gestion, et faire de la culture un vecteur de développement durable. L'Organisation promeut la ville comme lieu de rencontre et de diversité culturelle.

Les projets pilotes menés sous l'égide de l'UNESCO agissent sur ce qui fait la ville, notamment l'architecture, la législation, l'environnement, le logement, l'espace public, les savoir-faire. Au travers de partenariats multilatéral et bilatéral, la plupart de ces projets sont fondés sur des coopérations décentralisées entre plusieurs villes selon des principes communs :

- √ Prendre en compte le territoire et l'environnement ;
- √ Respecter la diversité culturelle et sociale ;



- √ Responsabiliser les citoyens ;
- √ Favoriser le développement économique.

Nombre de ces projets ont été menés à bien ou sont en cours, comme à Porto Novo, à Saint-Louis du Sénégal, à Hué ou à Luang Prabang.

La lutte contre la pauvreté à travers le patrimoine

Réhabiliter le patrimoine, garder les habitants dans leurs logements tout en faisant face aux pressions économiques et touristiques n'est pas un pari impossible. Le patrimoine d'une ville ne peut être considéré indépendamment de son tissu social, garant de sa vitalité.

L'UNESCO incite à la protection légale et sociale, à l'éducation et à l'amélioration de l'habitat par la gestion du patrimoine.

Les villes du patrimoine mondial

Prenant appui sur la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972), l'UNESCO assiste les États dans la préservation de leur patrimoine urbain. À côté des nombreux effets positifs, l'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial peut générer certains effets négatifs, dus notamment à une gestion inappropriée du tourisme ou à des projets de construction.

Pour prévenir ces effets, l'UNESCO facilite l'élaboration de standards internationaux en matière de développement urbain bien compris ainsi que la recherche du consensus entre les différentes parties prenantes. L'objectif est de trouver un juste équilibre entre les contraintes posées par la préservation des centres urbains historiques et les besoins légitimes de modernisation, sans nuire à l'identité des villes.

Des politiques locales en faveur de la diversité culturelle

La ville et sa cellule élémentaire qu'est le quartier constituent des unités d'observation privilégiées de la pluralité des cultures. Aussi l'UNESCO, en partenariat avec les villes et les autorités locales, encourage-t-elle le pluralisme culturel comme réponse politique au fait de la diversité culturelle. Elle



apporte son expertise dans la définition et la mise en œuvre de politiques culturelles locales, met à disposition des bonnes pratiques reconnues du prix UNESCO « Ville pour la paix » et soutient des projets pilotes favorisant le dialogue interculturel dans des quartiers de villes d'Afrique.

Les industries de la création

Majoritairement installées dans les villes, les industries culturelles – production musicale et théâtrale, cinéma, édition et presse, design et arts visuels – participent à la vitalité culturelle et économique des cités et au rayonnement d'un pays. L'UNESCO met en relation les acteurs des industries de la création, suscite des partenariats et nourrit le transfert des savoir-faire, dans le respect de la propriété intellectuelle et artistique, en particulier dans le cadre de son Alliance globale pour la diversité culturelle.

Le Réseau UNESCO des villes créatives

De plus en plus, les villes qui réunissent tous les acteurs de l'ensemble de la chaîne des industries créatives jouent un rôle essentiel dans la mise en valeur de la créativité au profit du développement économique et social, tout en bénéficiant à la diversité culturelle.

Les villes qui demandent à adhérer au Réseau UNESCO des villes créatives, à travers l'un de ses sept réseaux thématiques - littérature, musique, cinéma, artisanat et arts populaires, arts numériques, design, et gastronomie – entendent cultiver l'innovation par des échanges de savoir-faire, d'expériences et de compétences traditionnelles et technologiques, renforcer leurs capacités locales et mettre en valeur leurs atouts culturels sur une plate-forme mondiale. Elles veulent aussi échanger avec l'ensemble des villes partenaires sur des thèmes d'intérêt commun comme celui du tourisme créatif.

La Capitale mondiale du livre

Suite à la création de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, l'UNESCO a instauré le concept de Capitale mondiale du livre en coopération avec les associations professionnelles internationales d'éditeurs, de bibliothécaires et de libraires en vue de faciliter l'accès au livre pour tous les groupes sociaux et de protéger le droit d'auteur.



Secteur de la communication et de l'information

LA COMMUNICATION, MOYEN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'accès à l'information est essentiel au développement socioéconomique et à l'instauration de sociétés démocratiques. Le partage des informations et le progrès économique et culturel reposent sur les échanges; malheureusement, la qualité de ces échanges varie considérablement d'une région du monde à l'autre.

La ville est le principal support des réseaux de communication, des espaces d'information et de l'infrastructure d'information et de communication - moyens audiovisuels, médias, téléphonie et TIC (Technologies de l'information et de la communication). Avec le progrès de l'informatique et des réseaux, la métropole devient de plus en plus un pourvoyeur d'informations et de connaissances, favorisant ainsi le pluralisme des médias et la liberté de la presse, sans lesquels la démocratie ne peut s'épanouir.

La communication peut servir le développement dans le cadre d'une stratégie commune des Nations Unies aidant les États membres à envisager la communication et les médias comme un instrument clé de planification, de mise en œuvre et d'évaluation.

Les projets de développement des médias et de la communication, qui font des droits fondamentaux de l'individu, de l'égalité, de la démocratie et des mesures de bonne gouvernance les conditions d'un développement économique et social durable, gagnent de ce fait en importance.

L'UNESCO a mis au point, en matière de formation au journalisme, un modèle de programme qui peut s'adapter aux besoins et au contexte social, économique, politique et culturel de chaque pays. L'encouragement d'un journalisme de qualité, en particulier du journalisme d'investigation, revêt également une grande importance pour la bonne gouvernance et pour le développement durable. Enfin, l'UNESCO appuie, dans des pays en développement, le recensement des centres potentiels d'excellence, l'application de critères et d'indicateurs de qualité à la formation journalistique et la mise en œuvre du modèle de programme susmentionné.



Accordant un degré de priorité élevé aux besoins des groupes défavorisés et marginalisés, l'UNESCO agit pour que les communautés locales soient à même d'exprimer leurs besoins et de participer à la prise de décision. Elle promeut la liberté d'expression, qui est un préalable à la démocratie, et encourage la création d'environnements porteurs et favorables. Elle incite largement à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication combinées aux médias traditionnels pour accroître l'accès à l'information et au savoir, en particulier au niveau local.

Les centres multimédia communautaires (CMC)

Les centres multimédia communautaires (CMC) offrent, à cet égard, un bon exemple. À ce jour, le programme d'expansion mis en œuvre au Mali, au Mozambique et au Sénégal a permis l'ouverture de 74 nouveaux centres, qui offrent à tous la possibilité de partager et de créer des savoirs. Récemment, 11 pays ont créé des centres pilotes et s'emploient activement dans ce cadre à favoriser la convergence des technologies Internet et radio.

L'UNESCO accorde, par l'entremise du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), un large appui destiné à renforcer, dans les pays en développement du monde entier, les capacités des médias, la liberté d'expression, les médias communautaires et les partenariats internationaux pour le développement des médias. Cette action a permis de créer des réseaux internationaux pour la liberté d'expression et l'échange d'informations qui promeuvent activement l'indépendance rédactionnelle et la sécurité des journalistes dans le monde. L'appui aux médias communautaires, essentiel pour garantir l'accès de tous à l'information, est l'une des priorités du PIDC.

Cybergouvernance

Le secteur public utilise les technologies de l'information et de la communication pour faciliter l'accès à l'information, inciter les citoyens à participer à la prise de décision et accroître la transparence, l'efficacité et la responsabilité.

La proximité des citoyens, tant recherchée par les autorités locales, s'accroît. Les services publics, l'aménagement urbain, la planification de l'éducation, la protection de l'environnement et les politiques locales tirent ainsi profit de relations facilitées et accélérées.



« Il y a un siècle, seulement 4 % de la population mondiale était urbanisée.
Aujourd'hui, les villes abritent la moitié des habitants de la planète.
Lieu de richesse et de prospérité, de convivialité et de rencontre, la ville est aussi
souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence »

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

UNESCO

Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture

Secteur des relations extérieures et de la coopération
Section des Clubs UNESCO et des nouveaux partenariats
7, place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France

T +33 (0) 1 45 68 14 73

F +33 (0) 1 45 68 58 54

erc.pts@unesco.org

<http://www.unesco.org>

